

MAIRIE DE MARINGES

Tél. 04 77 94 42 21

mairie-maringes@bbox.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2017

PRÉSENTS : M. DUMONT François, M. CROZIER Bernard, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. TOINON Alain, M. BOUQUET Jean-Pierre, Mme CHALANDON Nicole, M. GARNIER Philippe, Mme PELLETIER Catherine, , M. SANDIER Bertrand, M SEON Eric, M. TOINON Daniel, Mme VERNE Georgette, M. BLANCHON Pierre-François.

EXCUSEE ET REPRESENTEE : MME PENVEN-DE-MARI MARIE-HELENE (POUVOIR A MME CHALANDON NICOLE)

SECRETAIRE : M. BOUQUET Jean-Pierre.

AJOUT POINT A L'ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Adhésion de la commune de Riverie au SIEMLY (Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais).
- Dossier Numérotation : complément

Monsieur le Maire propose de les soumettre au Conseil du jour. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité des membres présents ces ajouts à l'ordre du jour.

1. DELIBERATIONS

1.1 VOTE DE LA SUBVENTION ECOLE – ANNEE 2016-2017

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune verse chaque année à l'école privée de la commune une subvention de fonctionnement. Monsieur le Maire présente les comptes de l'association qui gère l'école. Il précise que deux acomptes de 10 000 € ont été versés, par anticipation, à l'association gestionnaire de l'école (délibérations du 08 septembre et 10 novembre 2016) pour l'année scolaire 2016/2017.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de fixer la participation communale.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

FIXE la participation communale à 32500 € soit 434 € par élève scolarisé à l'école Les Blés pour l'année scolaire 2016/2017 (75 enfants). Le solde pour l'année scolaire 2016/2017 s'élève donc à 12 500 €.

1.2 VOTE DES ACOMPTES SUBVENTION ECOLE – ANNEE 2017-2018

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une subvention de fonctionnement est versée chaque année à l'école privée « Les Blés » de Maringes telle que stipulée au contrat d'association signé entre la commune et l'école le 01 septembre 2004.

Monsieur le Maire précise que cette subvention est versée au prorata du nombre d'enfants inscrits à l'école. Il précise que cette subvention prend en compte également les résultats financiers du fonctionnement de l'école. Cette subvention ne peut donc être valablement déterminée qu'au premier trimestre 2018.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire demande aux membres présents de l'autoriser à verser en 2017 deux avances sur la subvention de l'école en attendant de fixer la participation définitive.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

FIXE le montant de ces avances à 10 000 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser ces avances les premières quinzaines de septembre et décembre 2017.

1.3 VOTE DE LA SUBVENTION CANTINE – ANNEE 2017

Dans l'attente d'informations complémentaires de la Sous-Préfecture, cette délibération sera reportée à un conseil ultérieur.

1.4 VOTE DES TRAVAUX VOIRIE – PREMIERE TRANCHE

1.4.1 TRAVAUX CHEMIN DE LA DIMANCHEE : PROGRAMME VOIRIE 2014

La commission voirie propose, dans le cadre du programme voirie 2014, de réaménager la voie communale n°16 « chemin de la Dimanchée ».

Elle donne lecture du devis de l'entreprise Lacassagne d'un montant de 5 040.00 € HT.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des devis et après en avoir délibéré,

APPROUVE la réalisation de travaux de réaménagement de chaussée sur la voie communale n°16 chemin de la Dimanchée

RETIENT l'offre de l'entreprise Lacassagne d'un montant de 5 040.00 € HT

DEMANDE une intégration de ces travaux au programme voirie 2014.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

1.4.2 AMENAGEMENT D'UN CHEMIN D'ACCES RUE DE L'ANZIEUX : PROGRAMME VOIRIE 2017

La commission voirie propose, dans le cadre du programme voirie 2017, d'aménager un chemin d'accès rue de l'Anzieux.

Elle donne lecture du devis de l'entreprise Lacassagne d'un montant de 6 901.30 € HT

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des devis et après en avoir délibéré,

APPROUVE l'aménagement d'un chemin d'accès rue de l'Anzieux

RETIENT l'offre de l'entreprise Lacassagne d'un montant de 6 901.30 € HT,

DEMANDE une intégration de ces travaux au programme voirie 2017.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

1.5 ADHESION DE LA COMMUNE DE RIVERIE AU SIEMLY

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la délibération du 24 mars 2017 prise par le Comité du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse Vallée du Gier acceptant l'adhésion, à compter du 1^{er} janvier 2018 de la commune de RIVERIE, et demandant la modification des statuts du Syndicat pour la prise en compte de l'extension du périmètre syndical.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver cette modification envisagée par le Comité Syndical.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la délibération du Comité du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier, en date du 24 mars 2017 :

APPROUVE la modification des statuts du Syndicat pour la prise en compte de l'extension du périmètre syndical conformément à la délibération du Comité Syndical du 24 mars 2017.

PREND ACTE que l'adhésion de la Commune de RIVERIE sera effective à compter du 1^{er} Janvier 2018,

SOUMET au visa de dépôt en Préfecture, la présente délibération.

1.6 DOSSIER NUMEROTATION : COMPLEMENT

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2016/12.07 du 08 décembre 2016 relative à la validation du dossier numérotation. Il précise que le plan de détail a été revu pour intégrer la numérotation de la campagne.

Monsieur le Maire présente le dossier numérotation finalisé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE le dossier numérotation

DONNE tous pouvoirs à Monsieur l'adjoint au maire pour donner suite à cette décision.

2. RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION BATIMENT

Alain Toinon, adjoint délégué à la commission Bâtiment présente les points discutés lors de la réunion du 19 avril relative au dossier « Réhabilitation et extension de la mairie ».

La commission a mis en évidence certaines interrogations sur ce dossier afin d'interroger les architectes. Une réunion se tiendra le mardi 16 mai à 17 heures en mairie avec les architectes pour avancer sur ce dossier.

3. RAPPORT DES DELEGATIONS EXTERNES

SIEMLY : Bernard Crozier, délégué au syndicat des eaux des Monts du Lyonnais présente à l'assemblée un petit compte-rendu du comité syndical qui s'est déroulé à St Julien sur Bibost. Il précise que ce syndicat dispose d'un site internet où les usagers peuvent recueillir toutes les informations nécessaires : syndicat-eau-mly@wanadoo.fr.

Pour en savoir plus sur la qualité de l'eau potable qui dessert Maringes, une page est mise à disposition du public : www.santé.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualité-de-l-eau-potable.html

Pour cette année, une tranche de travaux est prévue pour un montant de 5 200 000 € afin d'entretenir les 2 400 km de colonnes. Une hausse tarifaire de 3% est prévue

CENTRE SOCIOCULTUREL L'EQUIPAGE

Relais assistantes-maternelles : Les parents utilisateurs de ce service s'inquiètent du basculement dans le Rhône de nos communes. Ils craignent que soit pratiqué un tarif différent pour les communes aux alentours. Monsieur le Maire précise que ce sujet fera l'objet d'une réunion.

REUNION SIEL ECLAIRAGE

Jean-Pierre Bouquet, référent au SIEL informe l'assemblée de l'importance d'utiliser les LEDs sur des installations neuves.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la sortie de la maintenance des 7 lampadaires du lotissement du Bruley. En effet, ce lotissement possède des lampes mercures qui ne sont plus commercialisées. Il précise que ce lotissement est privé mais branché sur l'éclairage public. Un chiffrage pour mettre en place des têtes à LEDs a été demandé. A réception de ce chiffrage, il conviendra de prendre rendez-vous avec le syndicat du Bruley.

PROJET MOBILITE : Recensement des transports.

La ligne de transport Aveize a disparue.

Le Sitral récupère la ligne Chazelles sur Lyon - Lyon avec un risque que les tarifs augmentent (jusqu'à présent : itinéraire à 2€).

Volonté de mettre en place le transport solidaire :

- Co-voiturage
- Chauffeur solidaire

OFFICE DU TOURISME

Le maintien ou non de cette association suscite beaucoup d'interrogations. Doit-on refaire une association « à cheval » entre les 2 intercommunalités ?

4. QUESTIONS DIVERSES

Accrochage sur l'angle du bâtiment de l'auberge : La déclaration de sinistre a été envoyée à la communauté de commune de Forez Est.

Commémoration du 08 mai : Rassemblement Lundi 08 mai à 11h devant le monument aux morts
Le verre de l'amitié sera servi après la cérémonie.

Spectacle jeudi 08 juin à la salle d'animation rurale :

La Fabrik, Centre de ressources culturelles dans les Monts du Lyonnais, propose à la commune de Maringes d'accueillir le spectacle : « Jean-Pierre, lui, moi ». Ce spectacle est pour tout public à partir de 8/10 ans. Il alterne des séquences d'émotions, d'humour et de réflexion sur le thème du handicap. L'acteur vient présenter son spectacle gratuitement, cela lui permet notamment de confronter son spectacle au public.

Prochains Conseil Municipal : Jeudi 01 juin 2017 à 20h30.